

SAVARIA CORPORATION 4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

Notice annuelle

Pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2021



Table des matières

DECLARATIONS PROSPECTIVES	3 -
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4 -
Constitution de l'émetteur	4 -
Relations entre sociétés	4 -
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	5 -
Trois ans d'histoire	5 -
ACQUISITION IMPORTANTE	7 -
APERÇU DES ACTIVITÉS	8 -
Questions réglementaires	8 -
A. Secteur Accessibilité	10 -
B. Secteur Équipements médicaux	10 -
C. Secteur véhicules adaptés	12 -
FACTEURS DE RISQUES	13 -
DIVIDENDES	13 -
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS	14 -
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	14 -
Cours et volume	14 -
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	15 -
LITIGES EN COURS	19 -
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	19 -
CONTRATS IMPORTANTS	19 -
INTÉRÊTS DES EXPERTS	19 -
DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT	19 -
Charte du comité d'audit	19 -
Composition du comité d'audit	20 -
Compétences financières	20 -
Contrôles internes sur les rapports financiers	20 -
Politique de dénonciation	20 -
Politique sur l'approbation des services autres que de vérification	20 -
Honoraires des auditeurs	21 -
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	21 -
ANNEXE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	- 22 -

Dans la présente notice annuelle, à moins que le contexte n'indique une autre interprétation, les termes « Société » ou « Savaria » font collectivement référence à Savaria Corporation et, à moins que le contexte n'exige ou n'indique une autre interprétation, à ses filiales.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente notice annuelle comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans la présente notice annuelle qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans la présente notice annuelle, les verbes « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce document décrivent les prévisions de la Société en date du 23 mars 2022 et ne donnent pas de garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Les résultats réels de la Société peuvent différer de façon importante des attentes qu'elle a formulées si des risques connus ou inconnus affectent ses activités ou si ses estimations ou ses hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, la Société ne peut garantir la réalisation des déclarations prospectives ; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur les activités de la Société des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions ou des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Savaria nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les risques et incertitudes susmentionnées comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risques » de la présente notice annuelle ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Constitution de l'émetteur

Savaria Corporation (« Savaria » ou la « Société ») a été constituée par certificat de constitution émis en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 25 octobre 1999 (les « statuts »). Les statuts de la Société ont été modifiés par le certificat de modification daté du 18 janvier 2000, afin de supprimer les dispositions relatives aux sociétés privées, y compris les restrictions à la revente. Les statuts ont été modifiés de nouveau par un certificat de modification daté du 25 juillet 2000, pour consolider les actions émises et en circulation. Un certificat de modification daté du 21 décembre 2001 a modifié la dénomination sociale de la société pour devenir « Savaria Corporation », et a créé une série « A » d'actions privilégiées de premier rang et a permis que les réunions des actionnaires se tiennent à l'extérieur de la province de l'Alberta; ces modifications ont été mises à jour par un certificat de modification et d'enregistrement des statuts constitutifs mis à jour en date du 4 janvier 2002. Un certificat de modification et d'enregistrement des statuts constitutifs mis à jour daté du 27 mai 2005 prévoyait la conversion, à raison d'une action pour une, des actions privilégiées de série « A » en circulation en actions ordinaires de la Société.

Le bureau chef de la Société est situé au 4350, autoroute 13, Laval (Québec) Canada, H7R 6E9.

Relations entre sociétés

Le tableau qui suit indique les principales filiales de Savaria et leur juridiction de constitution ou de formation en date du 31 décembre 2021, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive.

Filiales	Juridiction de constitution ou de formation
Savaria Concord Lifts inc.	Ontario, Canada
Savaria Sales, Installation and Service inc.	Ontario, Canada
Savaria USA inc.	Vermont, États-Unis
Span-America Medical Systems, inc.	Caroline du Sud, États-Unis
Span Medical Products Canada ULC	Colombie-Britannique, Canada
Garaventa USA inc.	Illinois, États-Unis
Garaventa (Canada) ltd.	Colombie-Britannique, Canada
Handicare Stairlifts B.V.	Les Pays-Bas
Handicare Accessibility ltd.	Royaume-Uni
Handicare Canada ltd.	Ontario, Canada
Handicare Accessibility LLC	Delaware, États-Unis
Handicare USA LLC	Delaware, États-Unis
Handicare AS	Norvège
Companion Stairlifts ltd.	Royaume-Uni

Certaines filiales dont les actifs ne représentaient pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Société ou dont le chiffre d'affaires ne représentait pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2021 ont été omises. Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de

20 % des actifs et du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2021. Ce tableau n'inclut pas les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de Savaria.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Trois ans d'histoire

2021

Le 15 septembre 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 4 cents (0,04 \$) à 4.17 cents (0,0417 \$) par action, représentant une augmentation de 4,25 %. Sur une base annuelle, ceci représente une augmentation de 2 cents (0,02 \$), portant son dividende à 50 cents (0,50 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 8 octobre 2021 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2021.

Le 4 mars 2021, Savaria a annoncé avoir conclu avec succès son offre recommandée en espèces visant à acquérir toutes les actions émises et en circulation de Handicare Group AB (« Handicare »). L'offre a été acceptée par les actionnaires représentant un total de 56 118 445 actions de Handicare, ce qui correspond à 95,2 % du nombre total d'actions et de votes en circulation dans Handicare. Par la suite, Savaria a acquis les 4,8 % restants par le biais du processus d'acquisition forcée. Afin de financer l'acquisition totale de 448,0 millions \$ CA (2 946 950 000 couronnes suédoises), la Société a utilisé 33,4 millions \$ CA de son encaisse, a utilisé un montant de 232,8 millions \$ CA provenant de sa facilité renouvelable et a émis 12 736 050 actions par le biais de deux placements privés simultanés avec son syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale inc, Desjardins Marchés des capitaux, la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. agissant en tant que co-chefs de file (collectivement les « preneurs fermes ») et avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »), pour un produit net de 181,8 millions \$ CA.

Le 19 février 2021, Savaria a annoncé qu'elle avait conclu le placement privé de reçus de souscription (« reçus de souscription ») annoncé précédemment avec ses preneurs fermes. Dans le cadre du placement, Savaria a émis un total de 8 136 050 reçus de souscription pour un produit brut de 122 millions \$ CA. De plus, Savaria a également réalisé un placement privé simultané de reçus de souscription avec la CDPQ, qui a acheté 4 600 000 reçus de souscription pour un produit brut de 69 millions \$ CA. Au total, le produit brut total obtenu par Savaria grâce à l'émission de reçus de souscription s'élevait à 191 millions \$ CA.

Le 4 février 2021, Savaria a annoncé qu'elle avait conclu, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100 %, Savaria (Sweden) AB, un accord avec Cidron Liberty Systems S.à r.l. (« Nordic Capital »), le principal actionnaire de Handicare, contrôlant 62,9 % des actions de Handicare, en vertu duquel Nordic Capital s'est engagée à accepter l'offre précédemment annoncée par Savaria d'acquérir toutes les actions émises et en circulation de Handicare.

Le 28 janvier 2021, Savaria a annoncé que la Société avait convenu avec les preneurs fermes d'augmenter la taille de son placement privé de reçus de souscription de 100 millions \$ CA annoncé précédemment. Conformément aux conditions de l'augmentation de la taille de l'opération, les preneurs fermes ont accepté d'acheter, dans le cadre d'un placement privé par prise ferme, des reçus de souscription supplémentaires pour un produit brut total de 122 040 750 \$ CA (collectivement, le « placement majoré »). Savaria a également annoncé que la CDPQ a convenu d'exercer son option de surallocation dans le cadre de ce placement privé, si bien que la CDPQ a acheté, parallèlement au placement majoré, un total de 4 600 000 reçus de souscription, pour un produit brut total de 69 millions \$ CA. Combiné au placement majoré, le produit brut total qui a été tiré par Savaria de l'émission de reçus de souscription est de 191 040 750 \$ CA.

Le 27 janvier 2021, Savaria a annoncé qu'elle avait fait une offre recommandée en espèces pour l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Handicare pour une contrepartie totale pour les actionnaires de Handicare de 2,9 milliards de couronnes suédoises (452,3 millions \$ CA) et une valeur d'entreprise totale (y compris les baux) de 3,4 milliards de couronnes suédoises (521,1 millions \$ CA). En soutien à l'offre de Savaria, le principal actionnaire de Handicare, Nordic Capital, avait informé Savaria qu'il soutenait l'offre et qu'il avait l'intention de l'accepter. Afin de financer cette acquisition anticipée et d'autres opérations connexes, Savaria a annoncé qu'elle la financerait au moyen d'une combinaison de nouvelles facilités de crédit et de placement privé de titres de capitaux propres de reçus de souscription (ensemble les «placements privés en capitaux»). À cet effet. Savaria a obtenu 600 millions \$ CA de nouvelles facilités de crédit engagées (y compris un financement-relais par capitaux propres de 200 millions \$ CA qui devrait être remplacé par le produit des placements privés en capitaux). La Société a également annoncé qu'elle a conclu une convention avec les preneurs fermes. Conformément à cette convention, les preneurs fermes se sont engagés à acheter des reçus de souscription pour un produit brut d'environ 100 millions \$ CA pour Savaria. La Société a également conclu une convention de souscription avec la CDPQ pour un placement privé simultané de 4 000 000 de reçus de souscription de Savaria pour un produit brut de 60 millions \$ CA pour la Société. Savaria a accepté d'accorder aux preneurs fermes et à la CDPQ des options de surallocation pour acheter, au total, iusqu'à 1 600 050 recus de souscription supplémentaires au prix d'offre, exercables en tout ou en partie. à tout moment et de temps à autre le ou avant la date de clôture des placements privés en capitaux.

2020

Le 17 décembre 2020, la Société a annoncé la conclusion d'une importante commande par Span-America, une entreprise au sein du secteur des équipements médicaux de Savaria, basée aux États-Unis. D'une valeur totale d'environ un million \$ CA, cette importante vente de surfaces thérapeutiques spécialisées a été conclue avec MediLogix LLC, un fournisseur de produits et de services de location en pleine croissance qui dessert le secteur des soins de longue durée aux États-Unis. Les produits seront installés dans des établissements du sud des États-Unis au cours des prochains mois.

Le 21 septembre 2020, la Société a annoncé la nomination de M. Stephen Reitknecht au poste de chef de la direction financière de la Société.

Le 15 septembre 2020, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 3,8 cents (0,0383 \$) à 4 cents (0,04 \$) par action, représentant une augmentation de 4,3 %. Sur une base annuelle, ceci représente une augmentation de 2 cents (0,02 \$), portant son dividende à 48 cents (0,48 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 8 octobre 2020 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020.

Le 1^{er} juin 2020, la Société a annoncé que pour créer une équipe de direction plus centralisée, elle transfert la fonction de chef de la direction financière à Brampton (Ontario, Canada), où se trouve sa principale usine de fabrication nord-américaine et la place d'affaires du chef de la direction et du vice-président des opérations de la Société. À la suite de cette décision, le chef de la direction financière actuellement basé à Laval (Québec, Canada), Mauro Ferrara a quitté Savaria le 21 août 2020.

Le 11 mai 2020, la Société a fait l'annonce de la signature de deux contrats de vente avec deux entrepreneurs résidentiels d'importance. Ces contrats ont été signés par le biais des bureaux de vente directe de la Société situés à Toronto (Ontario, Canada) et à Baltimore (Maryland, États-Unis). La valeur combinée des contrats s'élève approximativement à 3 millions \$ CA).

Le 3 février 2020, la Société a été ajoutée à l'indice Aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX, représentant une étape significative pour la Société et témoigne de la longue série de solides résultats financiers obtenue par la Société.

2019

Le 30 septembre 2019, la Société a conclu une transaction de cession-bail relativement à son usine de fabrication située à Surrey (Colombie-Britannique), qui a été vendue pour un prix de vente brut de 28,4 millions \$ CA. L'entente accorde à Savaria un bail à long terme pour les 25 prochaines années.

Le 9 septembre 2019, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 3,5 cents (0,035 \$) à 3,83 cents (0,0383 \$) par action, représentant une augmentation de 9,4 %. Sur une base annuelle, cela représente une augmentation de 4 cents (0,04 \$), portant son dividende à 46 cents (0,46 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 10 octobre 2019 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2019.

Le 1^{er} juillet 2019, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Silvalea Limited (« Silvalea ») et de sa société sœur, D-ansermed Limited (« D-ansermed ») (collectivement, le « Groupe Silvalea »), pour un prix d'achat total de 4,6 millions GBP (environ 7,8 millions \$ CA). Fondée en 1993, Silvalea est un important fabricant de toiles de transfert et d'accessoires pour patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions complexes de transfert de patients et propose une gamme de plus de 800 modèles de toiles. D-ansermed est une affiliée de Silvalea fondée en 2012 pour développer des composants de sécurité innovants utilisés lors des déplacements de patients. Silvalea est basé à Newton Abbot (Royaume-Uni).

Le 6 mai 2019, la Société a annoncé qu'après 17 ans de collaboration et de loyaux services, M. Jean-Marie Bourassa quitte ses fonctions de chef de la direction financière à compter du 22 mai 2019 suivant l'assemblée annuelle des actionnaires de Savaria et restera membre du conseil d'administration de la Société. Savaria a annoncé la nomination de M. Mauro Ferrara au poste de chef de la direction financière de la Société.

Le 24 avril 2019, la Société a complété son placement privé par voie de prise ferme de 5 000 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») pour un produit brut totalisant 70 750 000 \$ CA (le « placement »). Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement étaient assujetties à une période de restriction ayant expiré en date du 25 août 2019. Le produit net du placement a été affecté à la réduction de la dette, au financement d'initiatives de croissance future et aux besoins généraux de l'entreprise.

Le 1^{er} mars 2019, la Société a annoncé l'acquisition de Florida Lifts LLC (« Florida Lifts »), un distributeur d'ascenseurs basé à Boynton Beach (Floride, États-Unis) pour un prix d'achat d'environ 5,6 millions \$ US (7,3 millions \$ CA). Florida Lifts offre un service complet pour les ascenseurs et les plates-formes élévatrices et dessert les marchés du centre et du sud de la Floride depuis plus de 13 ans.

ACQUISITION IMPORTANTE

Le 4 mars 2021, Savaria a annoncé le succès de son offre recommandée en espèces visant à acquérir toutes les actions émises et en circulation de Handicare. Une annexe 51-102F4 a été déposée dans le cadre de cette acquisition.

Handicare fournit des solutions de mobilité pour accroître la liberté des personnes à mobilité réduite ou âgées. Elle fabrique et vend des sièges d'escalier courbes et droits, des aides au transfert, au levage et au repositionnement, ainsi que des produits d'accessibilité pour les véhicules. Handicare est une entreprise mondiale qui réalise des ventes dans environ 40 pays et possède des usines de fabrication principalement au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, aux États-Unis et en Chine.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Savaria est l'un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité, laquelle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. La Société offre une gamme de produits parmi les plus complètes sur le marché, présentée en trois secteurs d'affaires: Accessibilité, Équipements médicaux et Véhicules adaptés.

Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des sièges pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées et des ascenseurs résidentiels et commerciaux. Elle fabrique et commercialise également une gamme complète de produits de gestion de la pression pour le marché médical, des lits médicaux pour le marché des soins de longue durée ainsi qu'une gamme complète d'équipements médicaux et de solutions pour le déplacement sécuritaire de personnes, tels que des aides au transfert, au levage et au repositionnement. De plus, Savaria convertit et adapte une grande variété de véhicules pour qu'ils soient accessibles en fauteuil roulant, et fournit aussi des produits pour véhicules aux personnes ayant des besoins spéciaux.

Savaria exploite un réseau mondial de fabrication avec six usines au Canada (Laval et Magog (Québec), Brampton, Beamsville et Toronto (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique)), deux aux États-Unis (Greenville (Caroline du Sud) et Saint-Louis (Missouri)), quatre en Europe (Milan (Italie), Newton Abbot et Kingswinford (Royaume-Uni) et Heerhugowaard (Pays-Bas)), et deux en Chine (Huizhou et Xiamen). La Société possède des bureaux de vente directe au Canada, aux États-Unis, dans sept pays européens (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Italie, République tchèque, Pologne et Royaume-Uni), en Australie et en Chine. Elle exploite également un réseau mondial de distributeurs autorisés.

Au 31 décembre 2021, Savaria emploie environ 2 250 personnes à travers le monde.

La Société, dont le bureau chef et une usine de conversion de véhicules sont situés à Laval (Québec, Canada) dans un immeuble de 57 000 pieds carrés, détient également une usine de 16 050 pieds carrés à Magog (Québec, Canada), une usine de 125 000 pieds carrés à Brampton (Ontario, Canada), une usine de 50 000 pieds carrés à Beamsville (Ontario, Canada), une usine de 27 000 pieds carrés à Toronto (Ontario, Canada), une usine de 111 400 pieds carrés à Surrey (Colombie-Britannique, Canada), une usine de 188 000 pieds carrés à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), une usine de 80 729 pieds carrés à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) une usine de 75 000 pieds carrés à Huizhou (Chine), une usine de 38 750 pieds carrés à Xiamen (Chine), une usine de 23 700 pieds carrés à Milan (Italie), une usine de 16 385 pieds carrés à Newton Abbot (Royaume-Uni), une usine de 80 729 pieds carrés à Kingswinford (Royaume-Uni) et une usine de 96 875 pieds carrés à Heerhugowaard (Pays-Bas).

Questions réglementaires

Les activités d'exploitation et produits de Savaria nécessitent certains permis et licences gouvernementaux, notamment afin d'être conforme aux normes de Santé Canada, de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de la Food and Drugs Administration (FDA) et de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du BSI Standards Publication, des standards de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des normes européennes (EN) et des Directives relatives aux machines pour l'Europe. Savaria estime qu'elle possède tous les permis et les licences nécessaires au bon fonctionnement de ses activités en conformité avec la loi.

La Société gère ses activités en fonction de trois secteurs opérationnels : Accessibilité, Équipements médicaux et Véhicules adaptés. Ces secteurs sont structurés en fonction des segments de marché qu'ils desservent.

A. Secteur Accessibilité

Aperçu des activités

Par le biais du secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des produits d'accessibilité tels que des sièges d'escalier pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées pour fauteuil roulant et des ascenseurs résidentiels et commerciaux. Les produits sont fabriqués, assemblés et personnalisés dans l'usine de Brampton (Ontario, Canada) et, grâce à l'acquisition de Garaventa Accessibility AG, dans les usines de Surrey (Colombie-Britannique, Canada) et de Milan (Italie). Grâce à l'acquisition de Handicare, les produits sont désormais également fabriqués, assemblés et personnalisés dans les usines de Kingswinford (Royaume-Uni), Xiamen (Chine) et Heerhugowaard (Pays-Bas).

Les produits Savaria et Handicare sont distribués dans le monde entier à travers un réseau de plus de 1 000 distributeurs autorisés ainsi que par 30 bureaux de vente directe, par l'intermédiaire desquels la société fournit également des services d'entretien.

Les usines de Huizhou et de Xiamen (Chine) sont les principaux fournisseurs de pièces et de composants pour les usines canadiennes et européennes ; elles assemblent également des composants de produits et des produits finis principalement au profit de la Société et pour la vente de produits sur les marchés asiatique, européen et australien. L'exploitation de ces filiales chinoises permet à Savaria d'obtenir des prix compétitifs sur ses achats.

Par le biais de sa division Silver Cross, la Société exploite un réseau de franchises et de magasins corporatifs dans lesquels sont vendus des équipements d'accessibilité neufs et remis à neuf.

Les produits sont vendus sur les marchés commercial et résidentiel. Le secteur *Accessibilité* a généré des revenus de 484,3 millions \$ en 2021 (2020 : 257,3 millions \$) ce qui représente approximativement 73 % (73 % en 2020) des revenus totaux de la Société.

Production

Savaria conçoit, fabrique et teste ses produits d'accessibilité et ses plates-formes élévatrices et ascenseurs à ses usines situées à Brampton (Ontario, Canada) et à Surrey (Colombie-Britannique, Canada), à Heerhugowaard (Pays-Bas), à Kingswinford (Royaume-Uni) et à Milan (Italie).

Composantes

Savaria acquiert la majorité des pièces standard requises auprès de fournisseurs externes ainsi qu'auprès de ses filiales détenues à 100 %, Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd. et Handicare Accessibility (Xiamen) Co. Ltd, situées en Chine. Quant aux pièces sur mesure, elles sont fabriquées au Canada par Savaria à ses usines de Brampton (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique) et également à Kingswinford (Royaume-Uni) et Heerhugowaard (Pays-Bas).

Nouveaux produits

La Société exploite trois centres de recherche et de développement qui sont situés à Brampton (Ontario, Canada), à Surrey (Colombie-Britannique, Canada) et à Huizhou (Chine). Grâce à l'acquisition de Handicare, la Société dispose également de deux centres de recherche et développement supplémentaires à Heerhugowaard (Pays-Bas) et à Kingswinford (Royaume-Uni) pour tous les développements de sièges d'escalier.

Concurrence

Au fil des ans, Savaria a développé ses activités et son réseau en sélectionnant des acquisitions, des

emplacements et des marchés de choix. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle. Savaria maintient un haut niveau de compréhension et d'orientation de l'industrie en participant activement aux comités de code et de direction dans le monde entier.

Employés

Ce secteur emploie environ 1 605 personnes au 31 décembre 2021. Dans son usine située à Milan (Italie), la filiale en propriété exclusive de la Société, Garaventa Lift S.r.l., les salariés sont soumis à la convention collective nationale de l'industrie métallurgique et de l'installation des systèmes. À Heerhugowaard (Pays-Bas), les employés sont syndiqués par le biais d'un comité d'entreprise.

Opérations à l'étranger

En 2021, le secteur *Accessibilité* a généré approximativement 36 % de ses revenus aux États-Unis, 32 % en Europe, 12 % au Canada et la différence de 20 % sur le marché international.

B. Secteur Équipements médicaux

Aperçu des activités

Dans son usine située à Magog (Québec, Canada) Savaria conçoit et fabrique une gamme de produits de lève-personne innovatrice, conçus pour déplacer en toute sécurité une personne d'un fauteuil roulant au lit ou au bain à l'aide d'un système de rail suspendu. Span-America Medical Systems Inc. (« Span »). fabrique des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques et des produits de gestion de la pression utilisés dans des établissements de santé tels que les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite. Span exploite des usines à Greenville, (Caroline du Sud, États-Unis) (surfaces) et à Beamsville (Ontario, Canada) (lits). Span distribue aussi la gamme d'équipements médicaux de Savaria par l'entremise de ses réseaux de vente de soins à domicile et dans les établissements de soins de santé à l'aide de ses quelque 35 représentants en Amérique du Nord. Silvalea Limited « Silvalea »), basée à Newton Abbot (Royaume-Uni), fabrique des toiles et des accessoires pour le transfert de patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions de transferts complexes et novatrices pour les patients, avec un catalogue de plus de 800 concepts de toiles. L'acquisition de Handicare a ajouté une usine à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) ainsi qu'un réseau de distribution à travers l'Amérique du Nord pour les produits d'aide au transfert, au levage et au repositionnement des personnes. Cette acquisition complémente la gamme de produits de Savaria et ajoute une force de vente et des canaux de distribution supplémentaires pour son secteur Équipements médicaux.

Ce secteur a généré des revenus de 136,7 millions \$ en 2021 (2020 : 79,3 millions \$ en 2020), ce qui représente approximativement 21 % des revenus totaux de la Société (22 % en 2020).

Production

La Société possède des usines à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), Saint-Louis (Missouri, États-Unis), Newton Abbot (Royaume-Uni), Magog (Québec, Canada) et à Beamsville (Ontario, Canada).

À l'usine de Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), elle conçoit et fabrique des surfaces de soutien thérapeutiques, des positionneurs de patients, des surmatelas et des coussins de fauteuils roulants pour le marché médical. À ses usines de Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et Magog (Québec, Canada), la Société fabrique des lève-personne et des toiles pour le transfert des patients pour les marchés des établissements de santé et des soins à domicile, qui sont également fabriqués à l'usine de Newton Abbot (Royaume-Uni), et distribue à partir de son usine de Saint-Louis des produits tiers complémentaires, notamment une variété de modèles de lève-personne au sol. Ces produits sont fabriqués dans différentes lignes de production qui effectuent des activités de fabrication de base, notamment le découpage de la

mousse, la fabrication, le collage, l'assemblage des produits, les tests, la couture des housses et l'emballage. Les composants utilisés pour la fabrication des lève-personne et des toiles sont achetés auprès de fournisseurs situés dans le monde entier. Quant aux autres produits manufacturés qui contiennent des composants électriques et des pompes, ces composants sont généralement achetés auprès de divers fournisseurs, assemblés, puis les boîtiers de commande terminés sont testés, et font partie des produits finis. Tous les produits répondent aux directives strictes de la Société en matière de sécurité des patients.

À l'usine de Beamsville (Ontario, Canada), la Société conçoit et fabrique des structures de lit pour le marché médical. Les principaux procédés de fabrication comprennent la coupe du métal et la fabrication, la soudure, l'assemblage, la peinture, les tests et l'emballage. Tous les composants des lits sont fabriqués par la Société elle-même ou achetés auprès de fournisseurs selon les spécifications de la Société.

Composantes

Les matières premières pour les matelas et les lits sont constituées de mousse de polyuréthane, de housses de matelas en tissu de nylon/vinyle et de tubes, de moteurs, de pompes pneumatiques, de pompes à air, d'actionneurs de lit et d'embouts en acier et en métal. De plus, des conteneurs d'expédition en carton ondulé, des matériaux d'emballage en plastique polyéthylène et des fermetures à crochet sont utilisés. Les matières premières des toiles sont principalement constituées de tissus en polyester/nylon et de sangles en polyester, ainsi que de composants en plastique et biodégradables. Les composants des lève-personnes de plafond sont constitués d'écrous, de boulons, de vis, de cartes de circuits imprimés, de moteurs, de pièces moulées en plastique, de pièces métalliques formées et de combinés électroniques. Nous croyons que nos matières premières sont en quantité suffisante et sont disponibles auprès de nombreux fournisseurs à des prix compétitifs.

Nouveaux produits

Le site de Magog (Québec, Canada) est le bureau chef pour la fabrication des systèmes de lève-personne et de transfert et pour la recherche et le développement de secteur Équipement médicaux. La Société dispose également de départements d'ingénierie à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis) à Beamsville (Ontario, Canada) et à Newton Abbot (Royaume-Uni) pour le développement de nouveaux produits et à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) pour l'entretien et la gestion des produits. Les efforts de recherche et de développement se concentrent presque entièrement sur le marché médical pour la création de nouveaux produits, de nouvelles fonctionnalités pour les produits existants et l'amélioration de la conception des produits.

Concurrence

Sur le marché nord-américain des produits de levage de patients, la Société fait face à la concurrence de divers compétiteurs, grands et petits. Le marché est composé de concurrents qui vendent des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques, des lève-personne et des systèmes de rail, des lève-personne au sol, des toiles et des dispositifs de transfert.

Dans le marché des surfaces de support thérapeutique et des autres produits de gestion de la pression, la Société fait face à une concurrence importante pour la vente de trois principales catégories de surfaces de support thérapeutique. Il s'agit des surfaces de support à air propulsé, des surfaces de support à air non propulsé et des surfaces de support en mousse thérapeutique. Dans le secteur des lits médicaux, la Société fait face à une concurrence pour les ventes sur le marché des soins de longue durée, tant auprès des fabricants que des distributeurs nationaux de lits de soins de longue durée et de meubles connexes. En ce qui concerne le marché des lève-personne, des toiles et des transferts, la Société opère dans un marché bien établi d'aide aux patients en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe. La Société dispose d'une large gamme de produits dans chaque segment de marché qui sont bien positionnés par rapport à la concurrence.

Employés

Ce secteur emploie environ 495 employés à temps plein au 31 décembre 2021. Les employés de production de l'usine située à Beamsville (Ontario Canada), sont syndiqués en vertu d'une convention collective.

Opérations à l'étranger

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, approximativement 59 % des revenus de ce secteur d'activité provenaient des États-Unis, 34 % du Canada, 2 % de l'Europe et les 5 % restants de divers pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

C. Secteur véhicules adaptés

Aperçu des activités

Le secteur *Véhicules adaptés* de Savaria dessert le marché canadien, à des fins personnelles ou commerciales, pour les passagers et les conducteurs en fauteuil roulant. Savaria conçoit et fabrique des conversions de véhicules de marques populaires en abaissant le plancher pour les rendre accessibles en fauteuil roulant. Les véhicules à accès latéral sont convertis à sa division Van-Action (2005) inc. de Laval (Québec, Canada), tandis que les véhicules à accès arrière sont convertis par Freedom Motors inc. à Toronto (Ontario, Canada). Silver Cross Automotive est un distributeur de ces produits ainsi que d'autres produits d'accessibilité en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique (Canada). Le secteur Véhicules de Handicare dessert le marché norvégien et ses opérations se concentrent principalement sur la conversion de véhicules pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des véhicules spécialement adaptés pour les services d'urgence, notamment la police, les pompiers et équipes de sauvetage, et les ambulanciers.

Ce secteur a généré des revenus de 40,0 millions \$ en 2021 (2020 : 17,9 millions \$), ce qui représente approximativement 6 % des revenus totaux de la Société (5 % en 2020).

Production

Au Canada, ce secteur met au point des modèles, fabrique et distribue des fourgonnettes à plancher surbaissé pour accueillir des fauteuils roulants. Le processus comprend des étapes commençant par le démontage de l'intérieur et des composants mécaniques de la fourgonnette, le découpage du plancher, la soudure d'un nouveau plancher, la peinture, le recâblage électrique, le réassemblage des composants mécaniques et de l'intérieur de la fourgonnette et les essais sur la route.

En Norvège, la fabrication de base est sous-traitée afin de pouvoir se concentrer sur la conception et l'adaptation des véhicules pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs finaux, tels que les bases de sièges, les plates-formes élévatrices pour fauteuil roulant, les ceintures pour fauteuil roulant, les ouvre-porte et les tirettes pour fauteuil roulant, ainsi que l'électronique adaptée et le recâblage. Les conversions sont effectuées dans les 12 ateliers locaux de Savaria en Norvège, où la Société assure également à sa clientèle le service et l'entretien. La Société est membre de la Norwegian Automobile Association et du European Mobility Group (EMG).

Composantes

Plusieurs composants sont utilisés pour convertir les fourgonnettes. De ce nombre, environ 80 % proviennent de fournisseurs externes.

Nouveaux produits

Au Canada, deux produits basés sur la plate-forme de la Chrysler Pacifica sont sur le marché depuis

janvier 2018. Le premier est une fourgonnette à accès latérale et le second, à accès arrière. Le concept de plancher court de la Toyota Sienna a été soumis avec succès à des tests de collision en 2018 et est commercialisé et vendu depuis. En mars 2021, un concept de plancher court a été soumis avec succès à des tests de collision pour la plate-forme Chrysler Pacifica.

En Norvège, par le biais de la division Handicare, la Société offre une large gamme de solutions d'adaptation automobile sur mesure. À ce titre, la Société travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs pour s'assurer que des technologies modernes et fiables sont constamment intégrées dans les conceptions.

Concurrence

Savaria a de principaux concurrents au sein de l'industrie nord-américaine et norvégienne des véhicules adaptés. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle.

Employés

Ce secteur emploie environ 150 employés à temps plein au 31 décembre 2021.

Opérations à l'étranger

En 2021, approximativement 43 % des revenus provenaient du Canada, 2 % des États-Unis et 55 % d'autres régions.

FACTEURS DE RISQUES

La section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel 2021 de Savaria sur les résultats d'exploitation et la situation financière est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse http://savaria.com et sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DIVIDENDES

Au cours de chacune des années indiquées, la Société a déclaré les dividendes suivants par action :

	2021	2020	2019
Actions ordinaires	0,487 \$	0,466 \$	0,433 \$

Ces dividendes ont été payés conformément à la politique de la Société en matière de dividendes, qui a été fixée de trimestrielle à mensuelle le 11 septembre 2017.

Au cours du prochain exercice, Savaria entend maintenir sa politique en matière de dividendes, qui prévoit le versement aux actionnaires de dividendes mensuels en fonction des prévisions financières pour l'exercice en cours. Néanmoins, le conseil d'administration de la Société continuera d'examiner la déclaration, le montant et la date de tout dividende futur en fonction des résultats et des besoins financiers de Savaria, et sous réserve de ceux-ci, ainsi que de tout autre facteur en vigueur à ce moment-là.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang, avec ou sans valeur nominale. En date du 31 décembre 2021, 64 212 154 actions ordinaires sont émises et en circulation entièrement libérées et non cotisables. Aucune action privilégiée de premier ou deuxième rang n'est émise et en circulation en date de la présente notice annuelle.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes si et tel que déclaré par le conseil d'administration, à une voix par action aux assemblées des actionnaires de la Société et, en cas de liquidation, de recevoir les avoirs de la Société qui sont distribuables aux détenteurs des actions ordinaires.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Cours et volume

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « SIS ». Le cours des actions ordinaires pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 va comme suit :

Mois		Volume transigé		
	Haut	Bas	Clôture	(actions)
Janvier	18,37	14,29	16,76	3 511 976
Février	18,64	15,80	17,27	4 150 558
Mars	19,03	16,80	17,53	3 636 747
Avril	19,23	17,25	18,91	2 734 719
Mai	19,99	17,67	19,40	3 115 933
Juin	20,92	19,03	20,04	2 298 304
Juillet	21,05	18,92	21,03	1 343 234
Août	21,60	19,75	21,24	2 626 034
Septembre	22,63	20,46	20,50	2 078 140
Octobre	20,68	19,01	19,53	2 599 071
Novembre	20,77	18,19	18,56	3 199 060
Décembre	19,63	18,25	19,16	1 450 933

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

Le tableau suivant répertorie les administrateurs de la société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2021.

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale	
Marcel Bourassa Georgetown (Ontario) Canada	2002	Président du conseil, Président et Chef de la direction de la Société	
Jean-Marie Bourassa Montréal (Québec) Canada	2002	Associé consultant de Bourassa Boyer inc.	
Peter Drutz (1) (2) Richmond Hill (Ontario) Canada	2002	Président de KanKare Home Services inc. (faisant affaire sous Comfort Keepers)	
Jean-Louis Chapdelaine Pointe-Claire (Québec) Canada	2005	Président de Saraguay Investment inc.	
Sylvain Dumoulin (2) (3) (4) L'Île-Bizard (Québec) Canada	2010	Consultant en immobilier et construction	
Alain Tremblay (2) (3) (5) Terrebonne (Québec) Canada	2011	Consultant en finance et immobilier	
Sébastien Bourassa Burlington (Ontario) Canada	2017	Vice-président exploitation et intégration de la Société	
Caroline Bérubé (3) Singapour	2017	Associée directrice du cabinet, HJM Asia Law LLC	

- (1) Administrateur principal.
- (2) Membre du comité d'audit.
- (3) Membre du comité de régie d'entreprise et de capital humain.
- (4) Président du comité d'audit.
- (5) Président du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

Les administrateurs de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées ci-dessus au cours des cinq années précédentes. En outre, leur expérience passée est la suivante :

Marcel Bourassa est président et chef de la direction ainsi que président du conseil d'administration de Savaria depuis 2002. Sa carrière a débuté dans le domaine de la consultation, et il a rapidement réalisé que son désir était de gérer sa propre entreprise. En 1989, M. Bourassa a acheté Savaria, un petit fabricant québécois d'ascenseurs, fondé dix ans plus tôt. Il recherchait une entreprise avec un avenir prometteur et c'est ce qu'il a vu en Savaria, une entreprise qui desservait une population vieillissante qui aurait besoin de plus en plus de produits d'accessibilité à la maison, dans les véhicules et dans les endroits publics. Il a fait croître l'entreprise en ajoutant de nouveaux produits au fil des ans et en prenant de l'expansion sur le marché américain. En 2002 il a rendu Savaria publique, et en 2005 l'acquisition stratégique de Concord Elevator, un important fabricant d'ascenseurs résidentiels, a permis à Savaria d'acquérir de nouveaux employés, de nouveaux produits et une plus grande distribution. M. Bourassa a continué de diriger Savaria avec son style passionné et motivé. En 2014, il a créé la Fondation Bourassa Savaria, un organisme de bienfaisance enregistré qui aide les Canadiens en perte de mobilité. En 2018, Les Affaires a honoré M. Bourassa en lui décernant le titre de PDG de l'année pour une entreprise canadienne de taille moyenne. M. Bourassa a été nommé l'un des sept lauréats du prix EY Entrepreneur de l'année^{MD} Québec pour 2021. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Ses trois enfants adultes travaillent tous au sein de Savaria et il réside

actuellement dans la région du Grand Toronto.

Jean-Marie Bourassa est Associé consultant de Bourassa Boyer inc. Il a été chef de la direction financière de Savaria de janvier 2002 à mai 2019. Il a cofondé Bourassa Boyer inc., comptables agréés, en 1980, et en a été le président jusqu'en 2018, quand il est devenu un associé consultant pour la firme. Il siège au conseil d'administration de 5N Plus inc., une société canadienne publique cotée à la Bourse de Toronto. Il est président du comité d'audit et de gestion du risque de 5N depuis 2007. M. Bourassa a occupé divers postes à la Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges de 2010 à 2016, y compris président du conseil, co-président et président. Il est comptable agréé et a un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et un certificat de gouvernance d'entreprise de l'Université Laval.

Peter Drutz possède une vaste expérience dans la haute direction et dans l'entrepreneuriat. Depuis octobre 2004, M. Drutz est président de KanKare Home Service Inc (faisant affaire sous le nom de Comfort Keepers), fournisseur national de soins à domicile pour personnes âgées. Auparavant, il a été vice-président exécutif, ventes au détail chez Indigo Books and Music inc. de 2003 à 2004 et était responsable des activités de vente au détail de 275 magasins Indigo, Chapters et Coles au Canada. Avant de se joindre à Indigo, de 2002 à 2003, il était président de OutThink, inc., une société de marketing et de stratégie spécialisée dans la croissance des entreprises. De 1982 à 2002, il était chez Amex Canada, inc. et occupait des postes à responsabilités croissantes. Son plus haut poste a été vice-président et directeur général du réseau de services de voyages et membre de l'équipe de direction canadienne. M. Drutz, qui est membre du conseil d'administration de Savaria depuis 2002, a siégé au conseil d'administration de Banque Amex du Canada et, dans le secteur à but non lucratif, aux conseils d'administration de Temple Har Zion et Bayview Golf and Country Club (ce dernier, avec le portefeuille de la gouvernance et du capital humain). M. Drutz est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York (maintenant Schulich School of Business), d'un baccalauréat spécialisé de l'Université de Toronto et d'un diplôme en ressources humaines et en relations de travail.

Jean-Louis Chapdelaine a fondé Les Investissements Saraguay inc. en 1977 et en est le président. Par l'entremise de sa société, M. Chapdelaine, à titre d'entrepreneur, gestionnaire et exploitant, a œuvré dans plusieurs domaines d'activités incluant des investissements dans le secteur de l'immobilier et du commerce de détail. M. Chapdelaine est diplômé de l'institut des arts graphiques de Montréal.

Sylvain Dumoulin a acquis une belle expérience d'entreprise publique lors de son passage au Groupe Immobilier Grilli inc., occupant différents postes de 1989 à 2002, dont les quatre dernières années comme vice-président des finances et membre du conseil d'administration. Au cours de cette période, il a travaillé activement à l'émission d'actions sur le marché boursier en 1992 et sur la restructuration financière de l'entreprise mise en place en 1996 qui s'est échelonnée sur quelques années. Fort de cette expérience, il agit maintenant comme consultant pour des entreprises dans le domaine de l'immobilier et de la construction. M. Dumoulin a commencé sa carrière chez Raymond, Chabot, Martin, Paré (maintenant Raymond Chabot Grant Thornton) comme auditeur de 1986 à 1989 après avoir obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC). Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA).

Alain Tremblay possède une vaste expérience en gestion d'entreprise, plus particulièrement en finance et en exploitation dans le secteur de l'immobilier et de la construction. Fort de cette expérience, il agit maintenant comme consultant en finance et en immobilier. En 2021, il a agi comme Chef de la Direction Financière-CFO de la société Brigil, principalement engagée dans la détention et la gestion d'un portefeuille d'unités multi-résidentielles de moyenne et de haute densité. De 2013 à 2020, il a cumulé les responsabilités de vice-président principal, Finance et Exploitation, pour la société Gestion Benoit Dumoulin, principalement engagée dans la promotion immobilière et la construction résidentielle. De 2002 à 2013, il a agi à titre de vice-président Finance pour différentes organisations. De 1996 à 2000, il a travaillé en analyse financière puis comme directeur Finance du département de Vérification interne pour les sociétés Provigo/Loblaw. Par la suite, il a agi à titre de contrôleur pour la société Gildan Activewear, et a été fortement impliqué dans la mise en place internationale de différents modules de système

d'information. M. Tremblay est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et d'une certification universitaire en Gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Il est comptable professionnel agréé (CPA, CA) de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec, Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des Administrateurs de sociétés de l'Université Laval, ainsi que Chartered Director (C. Dir.) de The Directors College.

Sébastien Bourassa est vice-président Exploitation et Intégration de Savaria. Il dirige l'exploitation générale de Savaria et collabore avec les entreprises nouvellement acquises afin de maximiser les synergies. Il a débuté sa carrière chez Savaria à l'adolescence, où il a commencé sur le plancher en installant des sièges d'escalier puis en dirigeant le bureau des ventes de Montréal. En 2002, il est devenu directeur de la production de la division des sièges d'escalier chez Savaria. Visionnaire, M. Bourassa a suggéré à Savaria d'établir une présence en Chine afin d'obtenir des avantages concurrentiels au niveau de la production et dans les relations avec les fournisseurs. Il a ouvert une division de Savaria en Chine en 2007, ce qui a permis à Savaria d'améliorer son efficacité en préassemblant sur place ses ascenseurs et ses plates-formes élévatrices pour distribution en Amérique du Nord tout en travaillant en étroite collaboration avec ses fournisseurs locaux pour s'assurer du respect de normes de haute qualité. M. Bourassa a vécu en Chine de 2009 à 2015. Cette initiative a procuré des avantages essentiels à Savaria et Savaria Huizhou a continuellement été en croissance. De retour au Canada en 2015, il est devenu vice-président Exploitation pendant un an avant d'assumer son poste actuel. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal ainsi que d'un EMBA de l'Ivey Business School (Hong Kong). Il réside dans la région du Grand Toronto.

Caroline Bérubé est associée directrice de HJM Asia Law (avec des bureaux en Chine et à Singapour). Elle a été admise aux Barreaux de New York et de Singapour et est titulaire d'un B.C.L. (droit civil) et d'un LL.B. (droit commun) de l'Université McGill (Montréal, Québec, Canada). Elle a étudié à la National University of Singapore en 1998-1999, avec une concentration en droit chinois. Elle a travaillé à Singapour, à Bangkok et en Chine pour une entreprise britannique et chinoise avant de créer sa propre entreprise en 2007. Madame Bérubé a représenté des entreprises internationales et des entreprises familiales lors de transactions transfrontalières en fabrication et en technologie dans le domaine des fusions et acquisitions et de la propriété intellectuelle dans la région Asie-Pacifique pendant 20 ans. Madame Bérubé a été élue secrétaire générale de l'Inter-Pacific Bar Association en avril 2017. Elle est également coprésidente du groupe de travail sur la Chine de l'International Bar Association (« IBA ») et membre du comité de la propriété intellectuelle de l'IBA. En 2015, Madame Bérubé a été choisie Jeune leader mondiale des moins de 40 ans par le Forum économique mondial en raison de son esprit d'entrepreneuriat et des diverses entreprises qu'elle a créées et développées au cours des deux dernières décennies en Asie. Elle enseigne à la Sorbonne Assas (campus de Singapour) et à l'Université Bocconi (Milan), dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de la technologie et des fusions et acquisitions. Caroline est également l'auteur du livre « Doing Business in China » publié par Lexis Nexis.

Principaux dirigeants

Le tableau suivant répertorie les membres de la haute direction qui ne sont pas administrateurs de la société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2021.

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale	
Alexandre Bourassa Montréal (Québec) Canada	Vice-président, ventes (secteur Accessibilité)	
Stephen Reitknecht Burlington (Ontario), Canada	Chef de la direction financière	
Vince Sciamanna	Président, Groupe Garaventa Lift, Garaventa Canada Ltd.	

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale	
Vancouver Nord (Colombie-Britannique) Canada		
Les Teagues Columbia (Caroline du Sud) États-Unis	Président du groupe équipements médicaux	

Les membres de la haute direction de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées ci-dessus au cours des cinq années précédentes. En outre, leur expérience passée est la suivante :

Alexandre Bourassa est vice-président des ventes chez Savaria. Il supervise les ventes mondiales aux distributeurs de la division Accessibilité, ainsi que les ventes directes en Amérique du Nord et en Australie. Récemment, il s'est consacré à l'intégration de Garaventa Lift. Ayant grandi dans l'entreprise, M. Bourassa a d'abord appris à installer des produits de façon adéquate et sécuritaire pour se tourner ensuite vers la gestion du bureau des ventes de Montréal. En 2006, il est devenu directeur régional des ventes pour le nord-est des États-Unis. Au cours des années suivantes, M. Bourassa a aussi pris la responsabilité du bureau de vente directe de Calgary et des ventes internationales aux distributeurs. En 2013, il est devenu vice-président des ventes, dirigeant l'équipe croissante de directeurs des ventes régionaux de Savaria. Sous sa direction, les ventes aux distributeurs ont continué de croître et la distribution s'est solidifiée à travers le marché américain. M. Bourassa a déjà siégé au conseil de l'AEMA (American Elevator Manufacturer's Association). Son savoir-faire dans le domaine des ventes et des produits a contribué à la position de chef de file que Savaria occupe aujourd'hui.

Stephen Reitknecht est chef de la direction financière de Savaria Corporation depuis septembre 2020 et est responsable d'assurer le leadership financier stratégique de l'entreprise. Avant de se joindre à Savaria, M. Reitknecht a travaillé pour des entreprises publiques et privées, canadiennes et d'envergure mondiale. Il a œuvré dans plusieurs industries, notamment la fabrication d'appareils médicaux, la distribution en gros et les services technologiques. M. Reitknecht est titulaire d'un baccalauréat en économie et est membre de l'ordre des CPA de l'Ontario, Canada (CPA, CA).

Vince Sciamanna est le président du groupe Garaventa Lift. Il s'est joint à Savaria en 2018 lors de l'acquisition par Savaria du groupe Garaventa Accessibility AG. M. Sciamanna a débuté sa carrière chez Garaventa Lift en 1999 en tant que directeur des ventes pour l'Europe. En 2001, il a joint l'équipe de direction en Amérique du Nord et en 2015, il a joint l'équipe de direction de Garaventa Lift Group en tant que directeur mondial du développement des affaires. M. Sciamanna est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Université de Berne.

Les Teagues est le président du secteur Équipements médicaux. Il a joint Savaria en juin 2017 suite à l'acquisition par Savaria de Span America Medical Systems. M. Teagues a joint Span en 2016 en tant que vice-président du développement des affaires. Avant de joindre Span, M. Teague a travaillé pour Multi-Pack Solutions (1998-2016) où il a occupé des rôles à responsabilité croissante, de directeur général de division à président. Multi-Pack est un fabricant et conditionneur sous contrat de produits de soins personnels et de produits ménagers pour de grandes multinationales comme Unilever et Proctor & Gamble. Multi-Pack avait des sites à travers les États-Unis. De 1989 à 1998, M. Teague a travaillé pour Span America où il a occupé divers postes de direction, notamment celui de directeur général de l'emballage sous contrat. M. Teague est titulaire d'un baccalauréat de l'université de Géorgie et d'une maîtrise en commerce de l'université de la Caroline du Sud.

Détention de titres

Les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société, en tant que groupe, ont la propriété véritable ou le contrôle, directement ou indirectement, de 15 731 997 ou approximativement 24,5 % des actions émises et en circulation de la Société.

LITIGES EN COURS

Dans le cours normal des affaires, la Société est la partie défenderesse dans le cadre d'un certain nombre de procédures judiciaires, de poursuites et de réclamations propres aux entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier, incluant des actions instituées par des plaignants individuels. La Société estime qu'elle n'est actuellement pas visée par des poursuites judiciaires, des actions en justice, des réclamations ou des procédures dont l'issue aurait un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de la Société est Société de Fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Computershare tient les registres de la Société au 1500, rue Université, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8.

CONTRATS IMPORTANTS

Le 27 janvier 2021, la Société a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes, avec Financière Banque Nationale inc., Desjardins Marchés des capitaux, Banque Scotia et Valeurs mobilières TD inc. agissant à titre de teneurs de livres au nom du syndicat. Conformément à la convention, les preneurs fermes se sont engagés à acheter 6 667 000 reçus de souscription de la Société sur la base d'une prise ferme au prix de 15,00 \$ CA par reçu de souscription (le « prix d'offre ») pour un produit brut à Savaria d'environ 100 millions de \$ CA (l'« émission en capitaux »). Les reçus de souscription seraient offerts par voie de placement privé à des investisseurs qualifiés et à d'autres acheteurs dispensés dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

À la même date, la Société a conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec qui s'est engagée à acheter 4 000 000 reçus de souscription, au même prix d'offre et aux mêmes modalités que l'émission en capitaux, pour un produit brut à Savaria de 60 millions de \$ CA.

La Société avait accepté d'accorder aux preneurs fermes et à la CDPQ des options de surallocation pour acheter, au total, jusqu'à 1 600 050 reçus de souscription supplémentaires au prix d'offre, exerçables en tout ou en partie, à tout moment et de temps à autre le ou avant la date de clôture des placements privés en capitaux.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société et ont préparé le rapport des auditeurs aux actionnaires en date du 23 mars 2022, pour les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. À cette même date, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est objectif à l'égard de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Charte du comité d'audit

Voir l'annexe A.

Composition du comité d'audit

Les membres du comité d'audit sont Sylvain Dumoulin, CPA, CA (président), Peter Drutz, MBA et Alain Tremblay, CPA, CA. Chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières.

Compétences financières

Tous les membres du comité d'audit possèdent des compétences financières, peuvent comprendre les principes comptables suivis par la société dans les états financiers et en évaluer l'application générale. Ils possèdent également une expérience pertinente de la préparation, de l'audit, de l'analyse et de l'évaluation d'états financiers présentant une complexité comparable à ceux des états financiers de la Société, ou de la supervision active de personnes qui s'engagent dans de telles activités. Les membres comprennent également les procédures et les contrôles internes relatifs à la divulgation d'informations financières. Les membres du comité d'audit ont acquis une expérience pertinente grâce à leurs études universitaires, à la qualité de membre d'autres conseils d'administration et de membres de la haute direction de diverses sociétés. Pour plus de détails sur l'expérience de chaque membre, voir les pages 16 à 17 de la présente notice annuelle.

Le conseil d'administration de la Société a déterminé que MM. Dumoulin, Drutz et Tremblay possèdent des « compétences financières » conformément au *Règlement 52-110 sur le comité de vérification multilatéral* applicable au Canada.

Contrôles internes sur les rapports financiers

La section « Contrôles internes à l'égard de l'information financière » de l'analyse annuelle du rapport de gestion de Savaria sur les résultats opérationnels et la situation financière pour 2021 est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse http://savaria.com et sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Politique de dénonciation

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes, le comité d'audit a approuvé une politique en matière de dénonciation concernant les plaintes en matière de comptabilité et d'audit de la Société visant à :

- Établir des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes et/ou préoccupations reçues concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les questions d'audit;
- Établir des procédures pour la soumission confidentielle et anonyme par l'employé de préoccupations concernant des questions de comptabilité ou d'audit douteuses ; et
- Établir des mécanismes afin de garantir qu'aucune mesure de rétorsion ou de sanction ne soit prise à l'encontre d'un employé si la plainte était fondée sur des faits, de bonne foi et n'était pas destinée à causer un préjudice à une personne ou à obtenir un avantage personnel.

Politique sur l'approbation des services autres que de vérification

Le comité d'audit a adopté une politique et des procédures sur l'approbation préalable des services non liés à l'audit par les auditeurs externes de la Société. Cette politique interdit à la Société d'engager les auditeurs externes à fournir certains services autres que d'audit à la Société et à ses filiales, notamment la tenue de livres ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers, à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'information financière, services, services actuariels, services d'audit interne, services de banque d'investissement, fonctions de gestion ou de ressources

humaines, services juridiques et services d'experts non liés à l'audit. La politique permet à la Société de faire appel à des auditeurs externes pour fournir des services non liés à l'audit, autres que les services interdits, uniquement si ces services ont été préalablement approuvés au préalable par le comité d'audit.

Honoraires des auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société depuis l'exercice 2009. Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, les honoraires facturés pour les services d'audit, les services liés à l'audit, les services liés à la fiscalité et tous les autres services fournis à la Société par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. vont comme suit :

	2021 (\$)	2020 (\$)
Frais d'audit ⁽¹⁾	1 307 813	660 286
Frais liés à l'audit ⁽²⁾	-	
Frais de service liés à la fiscalité (3)	527 900	385 154
Tout autre frais	-	-
TOTAL:	1 835 713	1 045 440

- (1) Inclus les travaux effectués sur les états financiers consolidés annuels audités, sur les états financiers annuels audités de certaines filiales, les états financiers consolidés trimestriels non audités et la répartition du prix d'achat.
- (2) Inclus une assistance relative à une vérification diligente.
- (3) Inclus une assistance liée à une variété de questions relatives à l'impôt sur les sociétés, à la conformité fiscale, à une vérification diligente et aux prix de transfert.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, y compris la rémunération et l'endettement des administrateurs et des principaux dirigeants, les principaux porteurs des titres et des options d'achat de titres de la Société, seront contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société pour l'assemblée annuelle. Des informations financières supplémentaires sont fournies dans les états financiers comparatifs de Savaria pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Des copies de la circulaire de sollicitation de procurations et des états financiers consolidés peuvent être obtenues sur demande auprès du Secrétaire corporatif de la Société à son siège social. Des renseignements complémentaires relatifs à Savaria peuvent aussi être consultés sur SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à www.sedar.com, et sur le site Internet de Savaria à www.savaria.com.

ANNEXE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

1. Objectifs

Le comité d'audit de Savaria (le « Comité ») est établi par et parmi le conseil d'administration (le « Conseil ») dans le but de superviser les processus de comptabilité et de communication financière, ainsi que la vérification des états financiers de la Société.

2. Composition

Le Comité se compose de trois administrateurs ou plus tel que déterminé par le Conseil, aucun d'entre eux n'étant membre de la direction de Savaria, et qui sont tous « indépendants », tel que ce terme est utilisé dans le « *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* » (le « Règlement 52-110 »), sauf si le Conseil détermine que l'exemption prévue à l'article 3.6 du Règlement 52-110 est disponible et a décidé de s'en prévaloir.

L'expression « indépendant » désigne une personne qui n'a aucune relation importante directe ou indirecte avec la Société.

Tous les membres du Comité doivent posséder des « compétences financières » au sens du Règlement 52-110, sauf si le Conseil détermine qu'une exemption de cette obligation est disponible à l'égard de tout membre spécifique en vertu du Règlement 52-110 et a décidé de s'en prévaloir, conformément aux dispositions du Règlement 52-110.

L'expression « compétences financières » signifie la capacité de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions comptables qui pourraient raisonnablement être soulevées dans les états financiers de la Société.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil lors de la réunion annuelle d'organisation du Conseil et demeurent membres du Comité jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et qualifiés.

À moins qu'un président ne soit élu par l'ensemble du Conseil, les membres du Comité peuvent désigner un président par vote à la majorité des membres du Comité.

3. Organisation

Le Comité se réunit au moins quatre fois par an, ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Les membres du Comité se réunissent avant ou après chaque réunion sans la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser une communication ouverte, le Comité doit se réunir au moins une fois par an avec la direction et avec les auditeurs externes, lors de séances à huis clos distinctes, afin de discuter de toute question que le Comité ou chacun de ces groupes croit devoir être discutée en privé. Le chef de la direction financière (CFO) peut, à la discrétion du Comité, être présent aux réunions du Comité et peut être dispensé en tout ou en partie de ces réunions par le président du Comité.

Le procès-verbal de toutes les réunions du Comité doit être pris et le Comité doit rendre compte des résultats de ses réunions et de ses examens entrepris et des recommandations ou des résolutions associées au Conseil. Une résolution écrite, signée par tous les membres du Comité qui ont droit de vote sur cette résolution lors d'une réunion du Comité, est une résolution valable du Comité.

Le quorum pour les réunions du Comité est la majorité de ses membres, et les règles de convocation, de tenue, de conduite et d'ajournement des réunions du Comité sont les mêmes que celles qui régissent le Conseil.

Les membres du Comité peuvent participer à une réunion du Comité par le biais du téléphone ou d'un autre appareil de communication qui permet à toutes les personnes participant à une telle réunion de s'entendre les unes les autres.

Le Comité veille à l'existence d'une procédure annuelle pour évaluer la performance du Comité et de ses membres.

4. Responsabilités et fonctions

a) Communication de l'information financière et divulgation de documents

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Examiner avec la direction et les auditeurs externes les états financiers annuels et les notes afférentes, le rapport des auditeurs externes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans l'analyse du rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- b. Examiner avec la direction les états financiers trimestriels et les notes afférentes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- c. Examiner les informations financières contenues dans la notice annuelle, le rapport annuel, la circulaire de sollicitation des procurations, les prospectus et les autres documents contenant des informations similaires, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, le dépôt et leur distribution auprès des autorités réglementaires au Canada.
- d. Veiller à ce que les états financiers trimestriels et vérifiés annuels de la Société présentent fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus, la situation financière avant de recommander l'approbation du Conseil.
- e. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, la qualité, la pertinence et l'exactitude des principes comptables et des politiques de la Société, les hypothèses sous-jacentes et les processus de communication des informations financières.
- f. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, les changements proposés aux principes comptables et aux politiques de la Société, ainsi que les différentes estimations effectuées par la direction qui pourraient avoir un impact significatif sur l'information financière.
- g. Examiner les rapports à la direction préparés par les auditeurs externes et les réponses de la direction.
- h. Examiner les conclusions importantes des auditeurs au cours de l'année, y compris l'état des recommandations des vérifications précédentes.
- i. Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour l'examen de la divulgation au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers et revoir périodiquement ces procédures.
- j. Examiner et mettre à jour la présente Charte, lorsque les conditions l'exigent.

b) La gestion des risques et les contrôles internes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. S'assurer, en discutant avec les auditeurs externes et la direction, de l'efficacité des contrôles internes et de la fiabilité de l'information financière divulguée.
- b. Rester informés, grâce aux auditeurs externes, de toute faiblesse dans les systèmes qui pourrait entraîner des erreurs ou des lacunes dans la communication de l'information financière ou des écarts par rapport aux politiques comptables de la Société ou aux lois et règlements applicables.
- c. Examiner les aspects financiers et comptables des transactions entre parties liées.
- d. Examiner les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société (c'est-à-dire la couverture, le contentieux et les assurances).
- e. Examiner la couverture d'assurance responsabilité pour les membres du Conseil (annuellement et au besoin).
- f. Examiner les demandes de renseignements de l'Autorité des marchés financiers et les recommandations faites et les mesures prises par la Société pour faire face à ces questions.
- g. Aider le Conseil à surveiller que la Société se conforme aux exigences réglementaires applicables.

c) Auditeurs externes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- â. Être directement responsable de superviser le travail des auditeurs externes, y compris la résolution des désaccords entre la direction et les auditeurs externes au sujet de la communication de l'information financière.
- b. Recommander au Conseil les auditeurs externes à être sélectionnés par les actionnaires.
- c. Recommander au Conseil les conditions d'engagement des auditeurs externes, y compris leur rémunération et une confirmation que les auditeurs externes se rapportent directement au Comité.
- d. Sur une base annuelle, examiner et discuter avec les auditeurs toutes les relations importantes que les auditeurs ont avec la Société afin de déterminer l'indépendance des auditeurs.
- e. Examiner le rendement des auditeurs externes et approuver toute proposition de renvoi des auditeurs externes lorsque les circonstances le justifient.
- f. Quand il y a un changement d'auditeurs, examiner les questions liées au changement et les renseignements à inclure dans l'avis requis aux organismes de réglementation des valeurs mobilières d'un tel changement.
- g. Périodiquement, rencontrer les auditeurs externes, sans la présence de la direction, pour discuter des contrôles internes et de la complétude et l'exactitude des états financiers de l'organisation.

- h. Examiner, en consultation avec les auditeurs externes, la portée de la vérification et le plan des auditeurs externes.
- i. Préapprouver la réalisation de tous les services de non-vérification par les auditeurs externes et déterminer quels services de non-vérification interdire aux auditeurs externes de fournir.
- j. Examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et anciens de la Société.

d) Conformité éthique et juridique

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Mettre en place une procédure pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant la comptabilité, les contrôles internes ou la vérification.
- b. Mettre en place une procédure pour la transmission confidentielle, anonyme, par les employés de la Société, de préoccupations au sujet d'affaires douteuses concernant la comptabilité ou la vérification.
- c. Mener et autoriser des enquêtes sur toutes les questions sous la responsabilité du Comité. Le Comité doit être autorisé à engager, et à fixer et verser des honoraires à des conseillers indépendants et autres professionnels pour aider à la conduite d'une enquête, sous réserve de l'approbation du Conseil de toute dépense de plus de 10 000 \$ à cet égard.
- d. Voir à la mise en place et au respect par la direction de la Société de la politique de divulgation ou de toute autre politique liée à la gouvernance en matière d'information financière, d'opérations, d'activités, de faits ou d'événements pouvant affecter significativement la situation financière de la Société.
- e. Effectuer toute autre activité compatible avec la présente Charte, les règlements de la Société et les lois, selon ce que Comité ou le Conseil juge nécessaire ou approprié.

* * * * *

